



Exercice en groupe

Public : IDE libéral et salarié

Prérequis : Aucun

Formateur : Juriste en droit de la santé, spécialisée dans l'accompagnement des professionnels de santé

Format : présentiel / visioconférence

Accessible aux personnes en situation de handicap

Durée : 07h soit 1 journée

Date et lieu : selon le calendrier de l'Infc

Tarif : 290€. Déjeuner et pause offerts

Prise en charge :

- FIF PL
- Autofinancement

Délai d'accès : Inscription possible jusqu'à 10 jours avant le début de la formation (délai plus court : nous contacter)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Permettre aux IDEL souhaitant exercer leur profession en groupe, de construire un projet d'association par une meilleure connaissance des différentes structures juridiques.

- Donner aux IDEL exerçant déjà en groupe, l'occasion de développer leur connaissance des règles professionnelles et juridiques s'appliquant en pareille matière et ainsi de pérenniser l'oeuvre commune.
- Sécuriser l'exercice libéral de la profession.

Méthodes pédagogiques :

La formation est organisée afin d'être dispensée en présentiel, en alternant les méthodes recommandées par la HAS, à savoir :

- La méthode affirmative/expositive afin de transmettre les connaissances théoriques nécessaires à l'acquisition des savoir essentiels ou de préciser des notions vues au travers d'autres méthodes,
- La méthode affirmative/démonstrative afin d'acquérir un savoir-faire pour établir un contrat conforme aux besoins identifiés,
- La méthode interrogative dans le but de rendre les apprenants acteurs de leur formation et de leur évolution en compétence, en exposant, au travers des questionnements du formateur, leurs habitudes professionnelles, ainsi de leurs connaissances ou compétences déjà acquises lors de formations précédentes et ainsi les partager au groupe,
- La méthode active afin de rendre les apprenants acteurs de leurs formations, mais aussi de leur permettre de s'approprier l'encadrement juridique du partage d'honoraires entre confrères et les modalités de l'exercice coordonné.

Méthodes d'évaluation :

- Pré-test : évaluation des connaissances
- Post-test : évaluation des acquis de la formation
- Évaluation à chaud : satisfaction du stagiaire de la session de formation
- Évaluation à distance : auto-évaluation du stagiaire sur son niveau d'acquisition

Programme développé :

- Accueil - Présentation et attentes - Pré-tests
- Les formules « transitoires »
 - Le contrat de remplacement
 - Le contrat préliminaire à association
 - Le contrat de collaboration
 - Le salariat de l'infirmier libéral
 - Le bilan de soins infirmier (BSI) : Le partage des honoraires
- Structure sans mise en commun d'honoraires : le contrat d'exercice en commun
- Structure avec mise en commun d'honoraires : les sociétés
 - Le fonctionnement des sociétés : généralités
 - La Société Civile Professionnelle
 - La Société de fait
 - La SELARL et la SELARLU L
- Les différentes structures de gestion du patrimoine professionnel
 - La Société Civile de Moyens
 - La Société Civile Immobilière
 - La cession de clientèle : nature juridique, formes de cession
- Les regroupements pluri-professionnels
 - L'Équipe de Soins Primaires (ESP)
 - Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)
 - Les Maisons de Santé Pluri-Professionnelles (MSP)
 - La SISA